

**Approbation des plans de constructions militaires
dans le cadre de la procédure ordinaire d’approbation
des plans concernant les communes de Bussy, de Morens
et de Payerne, aérodrome militaire de Payerne;
construction d’une route de contournement Morens – Payerne**

du 20 juillet 2007

Se basant sur la demande d’armasuisse immobilier du 28 février 2006, le Département fédéral de la défense, de la protection de la population et des sports (DDPS) a approuvé la construction d’une route de contournement Morens – Payerne, communes de Bussy, de Morens et de Payerne, sous certaines charges.

Notification

La décision sera adressée directement aux participants à la procédure. Durant la période de recours elle est à disposition pour consultation sur internet à l’adresse <http://www.vbs.admin.ch/internet/vbs/de/home/documentation/publication/aktuelle.html>; une copie peut aussi être demandée auprès du secrétariat général du DDPS, 3003 Berne.

Voies de recours

Un recours peut être interjeté contre cette décision auprès du Tribunal administratif fédéral, 3000 Berne 14, dans les 30 jours qui suivent sa notification (art. 130, al. 1, LAAM¹).

31 juillet 2007

Département fédéral de la défense,
de la protection de la population et des sports

¹ Loi fédérale du 3 février 1995 sur l’armée et l’administration militaire (RS 510.10)

**Approbation des plans de constructions militaires dans le cadre de la procédure ordinaire
d'approbation des plans concernant les communes de Bussy, de Morens et de Payerne,
aérodrome militaire de Payerne; construction d'une route de contournement Mor...**

In	Bundesblatt
Dans	Feuille fédérale
In	Foglio federale
Jahr	2007
Année	
Anno	
Band	1
Volume	
Volume	
Heft	31
Cahier	
Numero	
Geschäftsnummer	---
Numéro d'affaire	
Numero dell'oggetto	
Datum	31.07.2007
Date	
Data	
Seite	5591-5591
Page	
Pagina	
Ref. No	10 140 816

Die elektronischen Daten der Schweizerischen Bundeskanzlei wurden durch das Schweizerische Bundesarchiv übernommen.

Les données électroniques de la Chancellerie fédérale suisse ont été reprises par les Archives fédérales suisses.

I dati elettronici della Cancelleria federale svizzera sono stati ripresi dall'Archivio federale svizzero.